



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 12 juin 2012

Compte rendu affiché le : 20 juin 2012

Date de la convocation : 4 juin 2012

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Votants : 17

Nombre de délégués concernés : 25

En exercice : 25

Présents : 14

Votants : 14

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Louat R, Philippon B, Vocanson E,

CCFL : Berthet , Bruyas JF, Seon M

CCHL: Berne M, Morales P, Villard P

SEM : Guyot P

Autres communes: Bertet C, Piot M, Bouchut O, Toinon D, Pallandre A

Secrétaire de séance : Berne M

Excusés : Boudier JP, Gonon P, Rousset L, Vincent G, Reynard R, Larue MF, Grange M

N° 372 Décision modificative : Budget 2012 du SPANC :

Monsieur le Président explique que lors de la présentation du budget 2012, la ligne dépenses imprévues a été inscrite pour un montant de 18 759 € alors que le montant des dépenses imprévues ne devait pas dépasser 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement. Il est nécessaire de diminuer les dépenses imprévues de 12 218 €. La somme du chapitre 22 sera donc de 6 541€.

Les 12 218 € seront répartis sur le chapitre 11 : 6237 publication pour 1 000 € (lettre d'info), 6261 affranchissement 1 700 € (envoi lettre d'info) et 60226 habillement 100 €.

La différence soit 9 418 € sera déduite des recettes de fonctionnement 7068 : redevance pour le contrôle de bon fonctionnement. Le nouveau montant sera porté à 53 192 €.

	Dépenses	Recettes
Chapitre 022		
Dépenses imprévues	- 12 218 €	
Chapitre 11		
Article 6237 Publications	1 000 €	
Article 6261 Affranchissement	1 700 €	
Article 60226 Habillement	100 €	
Chapitre 70		
Article 7068 Autres prestations de services		-9 418
Total	- 9 418 €	- 9 418 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 12 juin 2012

Le Président

J Y Charbonnier

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Montbrison
le	26/06/2012
Accusé réception le	26/06/2012
Numéro de l'acte	372